

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 24 octobre 2018 portant nomination des membres du jury des concours d'internat donnant accès, au titre de l'année universitaire 2019-2020, au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques**

NOR : SSAN1830738A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles D. 633-1 à D. 633-8 relatifs à l'accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques ;

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles R. 633-35 à R. 633-39 relatifs à l'accès aux formations du troisième cycle spécialisé pour les ressortissants français ou des autres États membres de l'Union européenne, des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la Principauté d'Andorre ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2012 portant organisation et programme des concours d'internat de pharmacie et détermination de la procédure de choix de poste ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2018 portant ouverture, au titre de l'année universitaire 2019-2020, du concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2018 portant ouverture du concours d'internat de pharmacie à titre européen pour les pharmaciens ressortissants des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2019-2020 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2018 portant ouverture du concours d'internat de pharmacie à titre étranger pour les pharmaciens autres que les ressortissants des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2019-2020,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury des concours d'internat donnant accès, au titre de l'année universitaire 2019-2020, au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques :

#### **1° En qualité de présidente de jury**

Pr Christine Fernandez.

#### **2° En qualité de membres titulaires**

Pr Véronique Sebille-Rivain.

Pr Pascale Friant-Michel.

Mme Emmanuelle Marie-Varlet.

Pr Vincent Peyrot.

Pr Pascal Houzé.

Mme Boutayna Rhourri-Frih.

Mme Anne Heron.

Pr Jean-Pascal De Bandt.  
Mme Anita Potier de Courcy-Cohen.  
Pr Jacques Callebert.  
Pr Stéphane Gibaud.  
Pr Roselyne Bouliou.  
Mme Carole Miguët-Alfonsi.  
Pr François Coudore.  
Mme Nancy Ty.  
Pr Cécile Enguehard-Gueiffier.  
Pr Hélène Fenet.  
Pr Jean-Michel Simon.  
Pr Thierry Brousseau.  
Pr Saïd Kamel.  
Mme Béatrice Parfait.  
Pr Nicolas Sevenet.  
Pr Delphine Botbol-Borgel.  
Pr Marc Vasse.  
Pr Philippe Lanotte.  
Mme Vicky Merhej.  
Pr Maha Ayyoub.  
Mme Magali Pederzoli Ribeil.  
Pr Alexis Valentin.  
Mme Christine Demanche.

### **3° En qualité de membres suppléants**

Mme Christine Camlong-Viot.  
Pr Natacha Heutte.  
M. Laurent Maimoun.  
Pr François Mesnard.  
Mme Nathalie Rizzo-Padoin.  
M. Nicolas Arlicot.  
Pr Stéphanie Delbaere.  
Pr Yves Mely.  
M. Alain Nicolay.  
Pr Yves Guillaume.  
M. Marc Since.  
Pr Philippe Cardot.  
Pr Valérie Nivet-Antoine.  
Pr Olivier Fardel.  
M. Johnny Moretto.  
Mme Perrine Marquet-de Rougé.  
Pr Anne Pascaud-Roussin.  
Pr Luc Zimmer.  
Mme Claire Leconte.  
M. Boris Manoury.  
M. Philippe Fagnoni.  
Pr Stéphane Honore.  
Pr Samuel Limat.  
Pr Brigitte Caute-Sallerin.  
Pr Olivier Laprevote.  
Pr Alexandre Evrard.  
Mme Stéphanie Arnould.  
Mme Françoise Brignole-Baudouin.  
M. Marc Montana.  
M. Guillaume Bernadat.

Pr Janick Ardisson.  
Pr Bernard Refouvelet.  
M. Bruno Michel.  
Pr Nathalie Thilly.  
Pr Anne-Catherine Maillols.  
Pr Eric Fouassier.  
Mme Carole Ferraro-Peyret.  
Mme Appoline Imbard.  
Mme Geneviève Magnol-Lacape.  
Pr Didier Borderie.  
M. Michel Vidaud.  
M. Ivan Bieche.  
Pr Bart Staels.  
Pr Christian Pous.  
M. Frédéric Feger.  
M. Eric Mercier.  
M. Nicolas Guillaume.  
Pr Laurence Camoin-Jau.  
Mme Anne Davin.  
Mme Sophie Edouard  
Pr Vincent Foulongne.  
Pr Francis Barin.  
Mme Aude Poulton-Gleizes.  
Pr Salima Hacein-Bey-Abina.  
Pr Christian Drouet.  
M. Maxime Fleury.  
Pr Frédéric Grenouillet.  
Pr Loïc Favenec.  
M. Stéphane Welti.  
M. Hubert Ferte.

#### Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 24 octobre 2018.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
DANIELLE TOUPILLIER